



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le 21/11/2025

ID : 074-217400035-20251020-DEL2025062-CC

SLO

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALEX**

*L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT OCTOBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire,*

**Membres élus : 15 – Membres en fonction : 12**

**Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 octobre 2025**

**Les membres présents (7) :** Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLINET, Gratienne BASTARD-ROSSET, Carole DUPRÉ, Stéphane BOLLARD, Audrey PERILLAT-DIT-LEGRÉS ;

**Procurations (4) :** Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY à Gratienne BASTARD-ROSSET ; Emmanuelle ROSSI à Catherine HAUETER ;

**Absent (1) :** Séverine SAOS ;

**Madame Gratienne BASTARD-ROSSET a été élue secrétaire de séance.**

**N°2025/062-20/10**

**Objet : MARCHES PUBLICS- Attribution Délégation de Service Public 2025 DSP 2 –  
Exploitation AUBERGE**

Rapporteur Catherine HAUETER

- Approbation du choix du délégataire pour l'exploitation de l'Auberge communale ;
- Approbation du projet de convention de délégation de service public pour l'exploitation de l'Auberge communale,
- Approbation de la politique tarifaire proposée par le délégataire pour l'année 2025 ;

**Madame le Maire**

**RAPPELLE** au Conseil Municipal sa délibération N°2022/047A-22/09 en date du 22 septembre 2022 par laquelle il a érigé l'activité de l'Auberge Communale en service public local et sa délibération N°2025/055-25/08 en date du 25 août 2025, par laquelle il a approuvé le principe de la délégation de service public pour l'exploitation de l'Auberge communale et mandaté Madame le Maire pour engager une procédure de publicité et de mise en concurrence conformément au Code de la commande publique et au Code Général des Collectivités Territoriales.

**INDIQUE** qu'au terme de cette procédure, il appartient maintenant au Conseil Municipal d'approuver le choix du délégataire qu'elle propose et le projet de convention de délégation de service public.

**S'APPUIE** sur le rapport qu'elle a établi pour rappeler les différentes étapes de la procédure :

- La publication d'un avis de concession dans le Dauphiné Libéré ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation, constitué du cahier des charges, ses annexes et du règlement de consultation, sur le profil acheteur de la commune du 29 août au 26 septembre 2025 à 12h.
- La remise d'un dossier de candidature et d'offre par un candidat avant la date limite de réception des candidatures et des offres fixées au 26 septembre 2025 à 12h.
- L'agrément de la candidature du candidat et l'analyse de son offre.
- Les discussions et négociations menées avec le candidat.

**PRESENTE** le dossier et l'offre du candidat :

Dossier 1 Christelle et Frank BELLEVILLE pour la SAS BELLEVILLE

Vu la délibération N° 2025/056-25/08 en date du 25 août 2025 approuvant la création de la Commission de Délégation de Service Public,

VU la réunion de la Commission de Délégation de Service public du 7 octobre 2025

**PROPOSE**, à la lumière du rapport présentant notamment la synthèse des négociations menées avec le candidat, de retenir SAS BELLEVILLE comme délégataire de service public pour l'exploitation de l'Auberge communale, au motif que son offre correspond aux attentes de la commune exprimées dans le dossier de consultation.

**PRESENTE ET DONNE LECTURE** du projet de convention de délégation de service public dont les principaux points sont les suivants :

- L'objet de la convention : exploitation de l'auberge communale dans le cadre d'un contrat de délégation de service public aux risques et périls du délégataire, à partir de biens immobiliers et mobiliers mis à sa disposition mais également des biens fournis par le délégataire.
- La durée : à définir lors de la signature de la convention de délégation de service public
- Les missions du délégataire :
  - ↳ Mission de restauration en proposant une cuisine de qualité et variée, des menus et un choix de plats à la carte, accessibles à tous et adaptés aux attentes de la population ;
  - ↳ le midi en semaine : menus « ouvriers » / menus du jour ;
  - ↳ le soir et le week-end : propositions de plats plus élaborés.
  - ↳ Mission de Café / Bar / Limonadier / Glacier
  - ↳ Mission de développement d'animations et d'événements afin de favoriser l'animation locale et le développement de la vie sociale
  - ↳ Mission de commercialisation et de promotion de l'Auberge.Le délégataire est par ailleurs autorisé à assurer des prestations complémentaires de dépôt de pain, dépôt de presse et petite épicerie.
- Les périodes et horaires d'ouverture :
  - ↳ Ouverture au moins 10 mois par an ;
  - ↳ Jours de fermeture hebdomadaire le dimanche et le lundi sauf évènement exceptionnel ;
  - ↳ Mission bar café le matin ouverture dès 7h30
  - ↳ Service de restauration assuré tous les midis entre le mardi et le samedi – plat du jour 14 € - entrée /plat 18 € - entrée/plat/dessert 20 € + ardoise ;
  - ↳ Vendredi soir / samedi midi et soir à l'ardoise et à la carte (cuisine traditionnelle évolutive – produits frais)
  - ↳ Fonction de Café / Bar / Limonadier / Glacier assurée au minimum les après-midis en période estivale selon la météo.
  - ↳ Réflexion pour ouverture le jeudi soir en after-work
  - ↳ Réflexion sur mise en place d'un buffet d'entrées en semaine midi
- La répartition des charges de gros entretien et d'entretien courant :
  - ↳ La prise en charge par la Commune des grosses réparations, et de la taille de la haie ;
  - ↳ La prise en charge par le délégataire des réparations d'entretien listées au Décret n°87-712 du 26 août 1987.
- La répartition du renouvellement des biens :
  - ↳ Le renouvellement par le délégataire des biens qu'il a fournis et / ou financés ainsi que d'une partie des biens mis à disposition par la Commune spécifiquement listés dans une Annexe à la convention
  - ↳ Le renouvellement par la Commune de tous les autres biens.
- Les tarifs des prestations qui devront être accessibles au plus grand nombre et aux différents types d'usagers qui fréquentent l'Auberge et qui seront proposés annuellement par le Délégataire et soumis au Conseil Municipal pour approbation.
- Les charges d'exploitation supportées en intégralité par le délégataire.
- Les conditions financières
  - ↳ Le paiement par le délégataire d'une redevance annuelle d'un montant de 25 200 € HT indexé sur l'indice des loyers commerciaux (ILC) publié par l'INSEE (Identifiant 001532540).
  - ↳ Le versement par le délégataire d'un dépôt de garantie de 5000 €

**INVITE** le Conseil Municipal à approuver :

- Le choix de SAS BELLEVILLE (Christelle et Franck BELLEVILLE) en qualité de délégataire de service public de l'Auberge communale ;
- Le projet de convention de délégation de service public et ses annexes à conclure avec la SAS BELLEVILLE

- La politique tarifaire du délégataire pour l'année 2025 ;

Entendu l'exposé de Catherine HAUETER,  
Sur proposition du Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, des membres présents et représentés,**

**POUR : 10** (Catherine HAUETER- Emmanuelle ROSSI - Claude CHARBONNIER - Guillaume PERISSE - Yvette GOLLIET – Gratienne BASTARD-ROSSET – Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY – Carole DUPRE – Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS – Stéphane BOLLARD)

**CONTRE : 1** (André BOCHET-CADET)

**Abstention : 0**

**Vu** les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la partie sur les concessions du Code de la commande publique ;

**Vu** le rapport du Maire et le procès-verbal de la commission de délégation de service public en date du 7 OCTOBRE 2025

**Vu** le projet de convention de délégation de service public ;

**Vu** la politique tarifaire proposée pour 2025 ;

- **APPROUVE** le choix de la SAS BELLEVILLE représentée par Monsieur et Madame BELLEVILLE Franck et Christelle en qualité de délégataire de service public pour l'exploitation de l'Auberge communale ;
- **APPROUVE** le projet de convention de délégation de service public et ses annexes à conclure avec la SAS BELLEVILLE ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de délégation de service public avec la SAS BELLEVILLE ainsi que tous les actes subséquents nécessaires à sa mise en œuvre ;
- **APPROUVE** la politique tarifaire proposée pour 2025 ;
- **MANDATE** Madame le Maire pour accomplir toutes les formalités de publicité liées à la signature du contrat ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance  
Gratienne BASTARD-ROSSET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION  
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 21/11/2025  
ET PUBLICATION LE 21/11/2025

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le 21/11/2025

SLOW

ID : 074-217400035-20251020-DEL2025062-CC

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX  
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>DEL2025062</b>
Objet :	<b>ATTRIBUTION DELEGATION SERVICE PUBLIQUE 2025 (DSP2) EXPLOITATION AUBERGE</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-10-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.2.1 - Délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux délégations de service public
Identifiant unique :	074-217400035-20251020-DEL2025062-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_0.xml	text/xml	2.9 Ko
<b>Annexe (Avis d'appel public à concurrence)</b> Nom original : AAPC.pdf Nom métier : 11_AC-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	70.5 Ko
<b>Annexe (Acte d'engagement)</b> Nom original : Pice A - lettre de candidature signee.pdf Nom métier : 11_AE-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	485.2 Ko
<b>Annexe (Acte d'engagement)</b> Nom original : PIECE A OFFRE.pdf Nom métier : 11_AE-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	783.9 Ko
<b>Annexe (Cahier des charges de la délégation)</b> Nom original : CC2.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Nom métier :		
12_CC-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_4.pdf		
<b>Annexe (Délibération autorisant à passer le contrat)</b>	application/pdf	235.7 Ko
Nom original : DEL2025.062 ATTRIBUTION DSP 2 EXPLOITATION AUBERGE.pdf		
Nom métier :		
10_DE-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_5.pdf		
<b>Annexe (Procès verbal de la commission de délégation de service public)</b>	application/pdf	231.8 Ko
Nom original : PV REUNION COMMISSION DSP2.pdf		
Nom métier :		
12_PV-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_6.pdf		
<b>Annexe (Règlement de la consultation)</b>	application/pdf	439.6 Ko
Nom original : RC2.pdf		
Nom métier :		
10_RC-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_7.pdf		
<b>Annexe (Délibération autorisant à passer le contrat)</b>	application/pdf	2.2 Mo
Nom original : CONVENTION OCTOBRE 20.pdf		
Nom métier :		
10_DE-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_8.pdf		
<b>Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)</b>	application/pdf	17.3 Ko
Nom original : Attestation de regularite fiscale.pdf		
Nom métier :		
10_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_9.pdf		
<b>Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)</b>	application/pdf	400.6 Ko
Nom original : ATTESTATION HACCP.pdf		
Nom métier :		
10_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_10.pdf		
<b>Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)</b>	application/pdf	62.7 Ko
Nom original : ATTESTATION HYGIENE.pdf		
Nom métier :		
10_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_11.pdf		
<b>Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)</b>	application/pdf	345.9 Ko
Nom original : Extrait KBIS - BELLEVILLE (1).pdf		
Nom métier :		
10_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_12.pdf		
<b>Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)</b>	application/pdf	113.8 Ko
Nom original : PERMIS EXPLOITER.pdf		
Nom métier :		
10_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1_13.pdf		

**Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)** application/pdf 739.1 Ko

Nom original : Pièce B - Attestation honneur signee.pdf

Nom métier :

10\_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1\_14.pdf

**Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)** application/pdf 830.1 Ko

Nom original : PIECE F CAPACITES.pdf

Nom métier :

10\_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1\_15.pdf

**Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)** application/pdf 431 Ko

Nom original : PIECE H PRESENTATION JURIDIQUE.pdf

Nom métier :

10\_AT-074-217400035-20251020-DEL2025062-CC-1-1\_16.pdf

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 novembre 2025 à 12h59min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 novembre 2025 à 13h00min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 novembre 2025 à 13h00min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 novembre 2025 à 13h00min21s	Reçu par le MI le 2025-11-21

